



CONVENTION DE FORFAIT Les salariés qui ne badgent pas

Une négociation pour QUI ?

La plupart des cadres sont concernés, quelques non-cadres et nos collègues commerciaux, par la force des choses.

La jurisprudence de plus en plus pointilleuse demande aux employeurs de justifier la durée réelle du travail effectué par les salariés « au forfait ». C'est aujourd'hui impossible dans notre groupe.

Dans les faits aujourd'hui, on constate

- quelques comportements isolés de managers qui envoient des messages professionnels à leurs collaborateurs (même non cadres), le soir, la nuit, le WE, pendant leurs congés...
- des collaborateurs qui emportent des dossiers/procédures ou réacheminent des messages professionnels chez eux....
- Aucun contrôle du dépassement de 10H/jour pour les salariés au forfait

Ces comportements reposent le problème de la charge de travail par rapport au temps de présence et aux effectifs

L'UNSA est soucieuse à la fois des risques psycho-sociaux et du respect de la frontière entre vie professionnelle et vie privée.

A ce titre, nous avons défendu l'idée de FERMER les connexions web-mail, blackberries, etc... aux horaires normalement consacrés à la vie privée

OUI, certains collègues vont considérer que c'est une atteinte à leur « liberté ».

Pour l'UNSA, c'est d'abord un acte concret qui prolonge l'accord que nous avons signé sur la prévention des risques psycho-sociaux !

La position de l'employeur

Il n'a pas l'intention d'obliger les cadres à changer leurs habitudes, même s'il semble partager notre conviction que ne rien faire expose à la disparition pure et simple des forfaits...

Pire encore, dans la réalité de la surcharge de travail actuelle dans certains secteurs, ne rien faire reviendrait à cautionner le travail au « noir » de ses collaborateurs.

A ce stade de la négociation, ni refus, ni accord de la direction qui a demandé à Systallians de voir les aspects techniques des restrictions de messagerie.

De rares entreprises prennent la décision d'interdire à leurs salariés de travailler chez eux et ces questions sont très peu abordées par les RH.

Extrait du Figaro :

Mr François Fatoux cite : «Elles devraient davantage s'en saisir à l'avenir, à mesure que se répandra le télétravail».

Mr Eric Albert explique : «les entreprises doivent définir des règles claires. Elles ne doivent pas se contenter de consignes implicites, qui donnent à croire au salarié qu'il n'est pas un bon élément s'il ne travaille pas durant ses vacances». »

CITATION de Sean Connery

« Si j'avais un secret, pour concilier vie professionnelle et vie privée, je le vendrai »*

Des extraits en 2^{ème} page/....

Extraits du Figaro qui illustrent nos demandes



L'Organisation du travail aujourd'hui :

«... On est dans l'ère de l'urgence et de l'immédiateté. Celui qui s'interrompt perd pied, il doit tout rattraper. Ce mode de fonctionnement créé de la dépendance», estime François Fatoux.

L'étude de TripAdvisor comporte à ce titre un chiffre inquiétant : pour 1/3 des salariés, consulter ses mails professionnels est la condition sine qua non pour passer de bonnes vacances.

«Cela relève clairement de l'addiction», estime Gérald Demortière, médecin du travail.

Le salarié perd sa capacité à s'abstenir, à se libérer de son activité professionnelle, comme un fumeur de la cigarette».

Le désir de tout contrôler, de se sentir indispensable, la peur que des choses importantes se jouent en notre absence, poussent à ne jamais

L'emprise croissante de l'entreprise sur ses salariés :

« ... la place occupée par le travail est désormais prépondérante. Au quotidien, c'est l'activité la plus importante pour la moitié des personnes interrogées par le cabinet spécialiste des conditions de travail. Un taux qui grimpe à 61% chez les cadres. ..

Le travail de nuit, ou le soir à la maison, concerne aujourd'hui une frange très importante de la population active.

Il arrive à 40% des personnes interrogées par Technologia et à près de 50% des cadres **de travailler entre 20h et minuit.**

La plupart du temps, **ce travail tardif s'effectue sur le temps libre, et se trouve facilité par le recours aux ordinateurs portables ou aux smartphones.**

... 40% avouent avoir «du mal à décrocher» de leur travail une fois rentrées chez elles.

1/4 se sent même obligé d'être disponible tout le temps pour répondre à une éventuelle demande professionnelle. »

« En vacances, beaucoup de salariés ne savent pas oublier leur travail. Smartphones et ordinateurs portables aidant, un sur deux consulterait régulièrement ses mails professionnels durant ces périodes, pour beaucoup tous les jours. Un signe de l'emprise croissante de l'entreprise sur ses salariés ? Certes, mais pas forcément à son initiative. Selon une récente étude réalisée pour TripAdvisor*, une écrasante majorité de ses salariés accros (80%) déclare le faire d'eux-mêmes, sans sollicitation particulière de leur employeur, qui à leurs dires ne s'attend même pas à ce qu'ils travaillent durant leurs congés »

Nous contacter :
UNSA@reunica.com